

# PLACE(S) aux ENFANTS

**Une place pour toutes et tous !**

**Dès la rentrée 2021,**  
découvrez des espaces  
piétonisés et apaisés  
aux abords des écoles.

## CHANGER DURABLEMENT NOTRE VILLE !

**Engagement de la nouvelle municipalité, les Place(s) aux enfants sont de nouveaux espaces piétonisés, végétalisés et accessibles à toutes et tous aux abords des écoles. De nouvelles places pour transformer nos quartiers, permettre la rencontre, quelques soient nos âges et nos lieux de vie. Un projet porté par la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec l'association Rue de l'avenir.**

Ces nouveaux espaces piétons aux aménagements ludiques et conviviaux se déploieront en plusieurs phases devant chaque école durant ce mandat.

Dès la rentrée 2021, 15 rues seront piétonisées à Grenoble et les premiers éléments permettant d'entamer la transformation des « rues » en « Place(s) » seront installés (marquage au sol, éléments ludiques et sportifs, assises...). Ces nouveaux espaces prendront forme d'ici la fin de l'année 2021.

La suite permettra de co-construire ces espaces plus durablement avec les habitant-es, les enfants, les écoles... pour passer à une phase

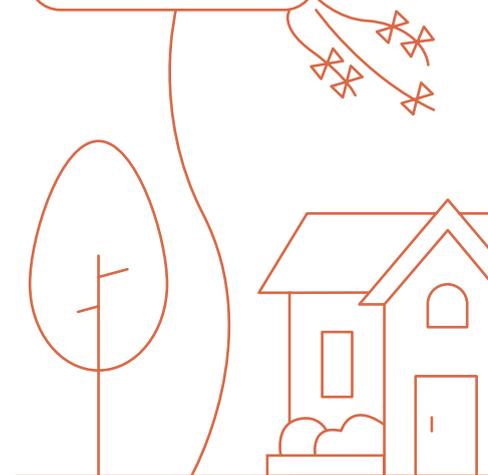
d'aménagement comprenant la végétalisation de ces « Place(s) ».

### De nombreuses possibilités à imaginer ensemble !

Pour les rues déjà en zones piétonnes, des transformations seront menées dans le dialogue avec les habitant-es. Les études et le projet se poursuivront dans les années à venir pour que, à terme, toutes les rues et abords d'écoles, soient transformés durablement.

↳ **Plus d'infos sur le projet :**  
[grenoble.fr/placesauxenfants](http://grenoble.fr/placesauxenfants)

**Dès la rentrée  
2021 !**



# DES ESPACES CONÇUS POUR VOUS



## Plus de convivialité :

Espaces de rencontre, de jeux, de repos, de bricolage... Une nouvelle place au cœur du quartier où tout le monde se retrouve et qui renforce les liens inter-générationnels.



## De nouveaux îlots de fraîcheur en ville :

D'ici 2050, les épisodes caniculaires dureront la moitié de l'été. Les Place(s) aux enfants seront des îlots de fraîcheur, avec de la végétation et des points d'eau. Une évolution indispensable pour l'avenir au cœur des quartiers.



## Sécurité face aux véhicules motorisés :

Les abords de l'école seront plus sûrs, permettant aussi aux enfants l'apprentissage de l'autonomie dans leurs déplacements.



## Une meilleure qualité de l'air :

Chaque année, la pollution atmosphérique dans l'agglomération grenobloise serait responsable de 145 décès prématurés, auxquels il convient d'ajouter les impacts sanitaires tels que les maladies chroniques, touchant les enfants qui constituent un public vulnérable.



## Un impact positif sur la santé :

Venir à pied, en vélo, en trottinette, c'est un peu d'exercice physique dans la journée !



## EN PRATIQUE

### Je suis riverain-e, artisan-e et commerçant-e domicilié-e dans la rue, pourrais-je accéder à la rue piétonne en véhicule à moteur ?

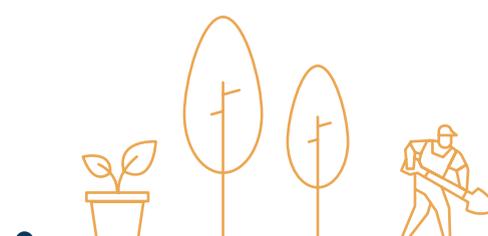
Les place(s) aux enfants sont des aires piétonnes. Seul-es les riverain-es ainsi que les artisan-es et commerçant-es domicilié-es dans la rue auront toujours la possibilité d'y circuler et de s'y arrêter (dans certains cas, selon le moment de la journée et pour une durée limitée). Des informations détaillées seront très prochainement transmises aux personnes concernées et consultables également sur [www.grenoble.fr/placesauxenfants](http://www.grenoble.fr/placesauxenfants)

### J'habite hors du secteur scolaire, comment faire ?

Les parents éloignés du secteur scolaire et venant en voiture devront stationner dans les rues adjacentes. Nous vous rappelons que tout le monde est en droit de s'arrêter sur les places « Livraisons » gratuitement, pour une durée maximale de 20 minutes.

#### À savoir

Les véhicules de secours ainsi que les véhicules de dépannage d'urgence pourront accéder aux zones 24h sur 24 (l'arrêt sera en revanche limité dans la durée). Les livraisons seront également possibles à certaines heures de la journée.



**Début juillet :**  
démarrage des travaux



**Juillet à septembre :** mise en place de la signalétique piétonne et du marquage au sol ludique, enlèvement des anciens mobiliers de voirie, végétalisation temporaire (jardinière) et pose du premier mobilier...



#### A partir de l'automne-hiver

**2021-2022 :** dialogue public avec les enfants et les usagers sur la suite des aménagements

**Aménagements définitifs et végétalisation en pleine terre à partir de 2022**

## CES ESPACES SONT LES VÔTRES !

Vous avez une idée ? Vous souhaitez construire du mobilier ou proposer une création artistique ? Vous avez envie de jardiner ces espaces ou de les utiliser pour une animation ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits par mail : [placesauxenfants@grenoble.fr](mailto:placesauxenfants@grenoble.fr)

Toute l'année à Grenoble, des dispositifs vous invitent à la participation et la co-construction :

- Budget Participatif
- Chantier Ouvert au Public
- Fonds de Participation des Habitants

Renseignez-vous dans la Maison des Habitante-es la plus proche de chez vous ou sur [www.grenoble.fr](http://www.grenoble.fr).





## Dès Septembre 2021

15 rues piétonisées dans les 6 secteurs de Grenoble  
= de nouvelles places de quartier pour toutes et tous !

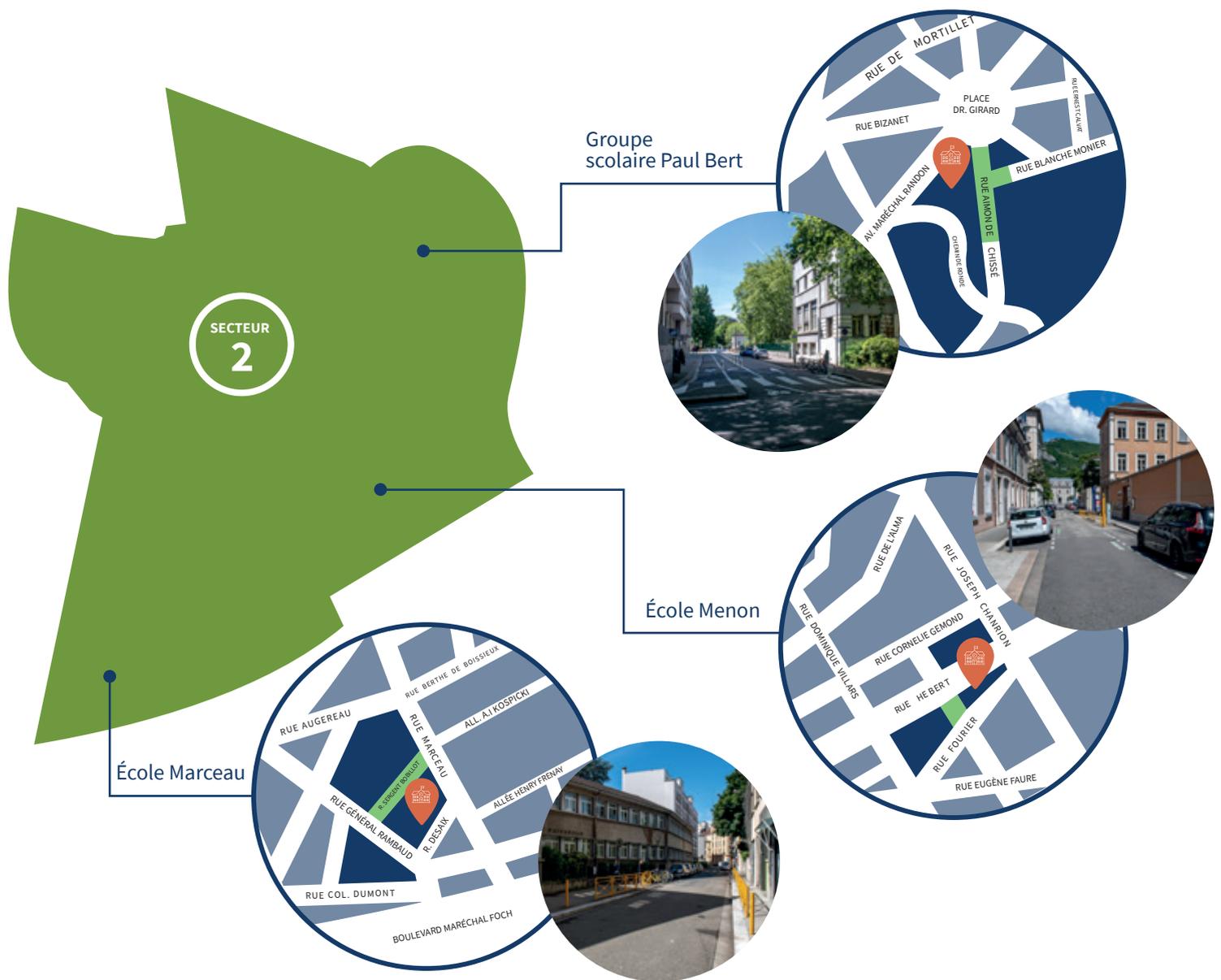
### SECTEUR 1 :

Berriat • Saint-Bruno • Europol • Centre-Gare Bastille • Eaux-Clares Nord • Jean Macé



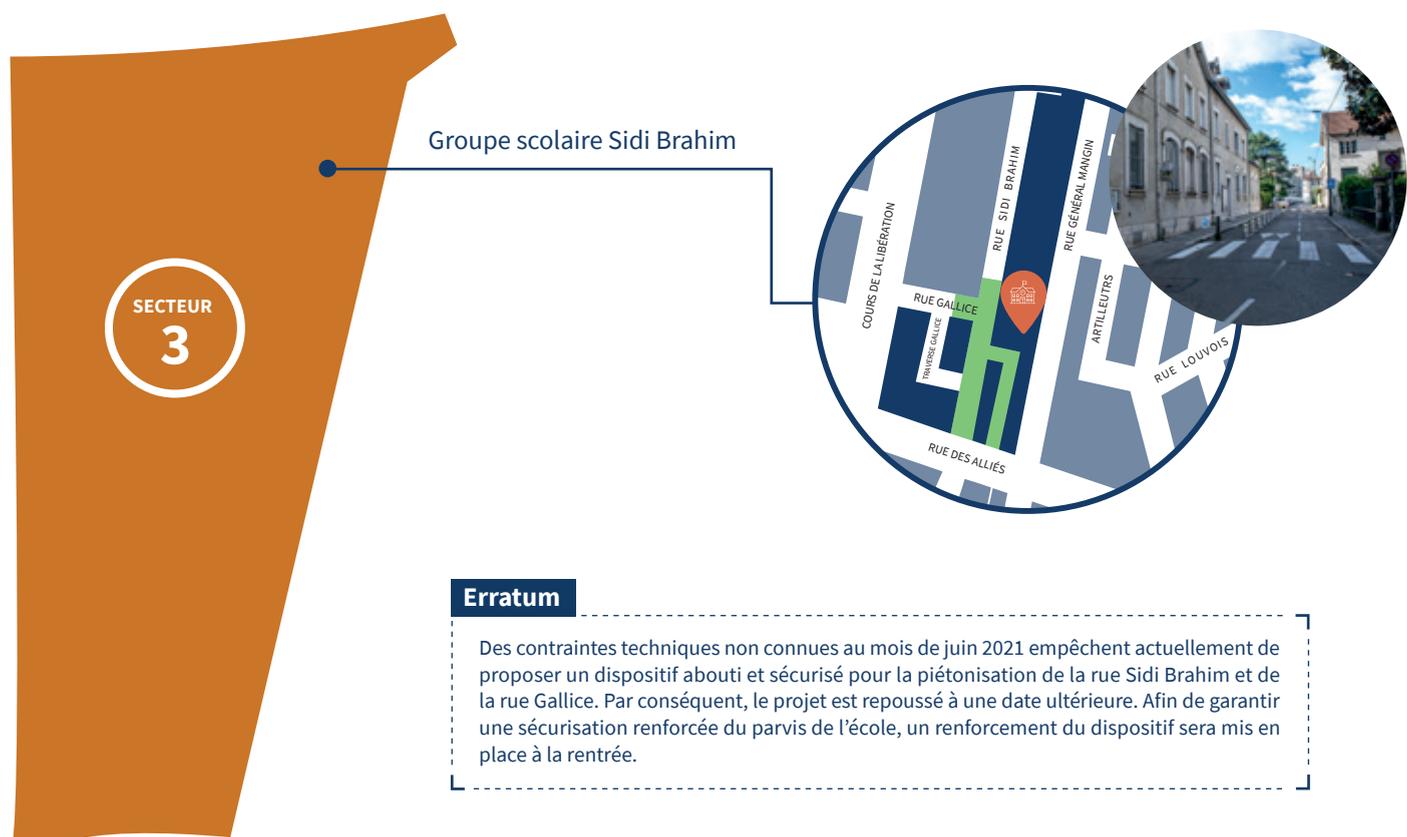
## SECTEUR 2 :

Championnet • Foch-Libération • Centre-Ville Notre-Dame • Mutualité • Ile-Verte • St-Laurent Rive Droite



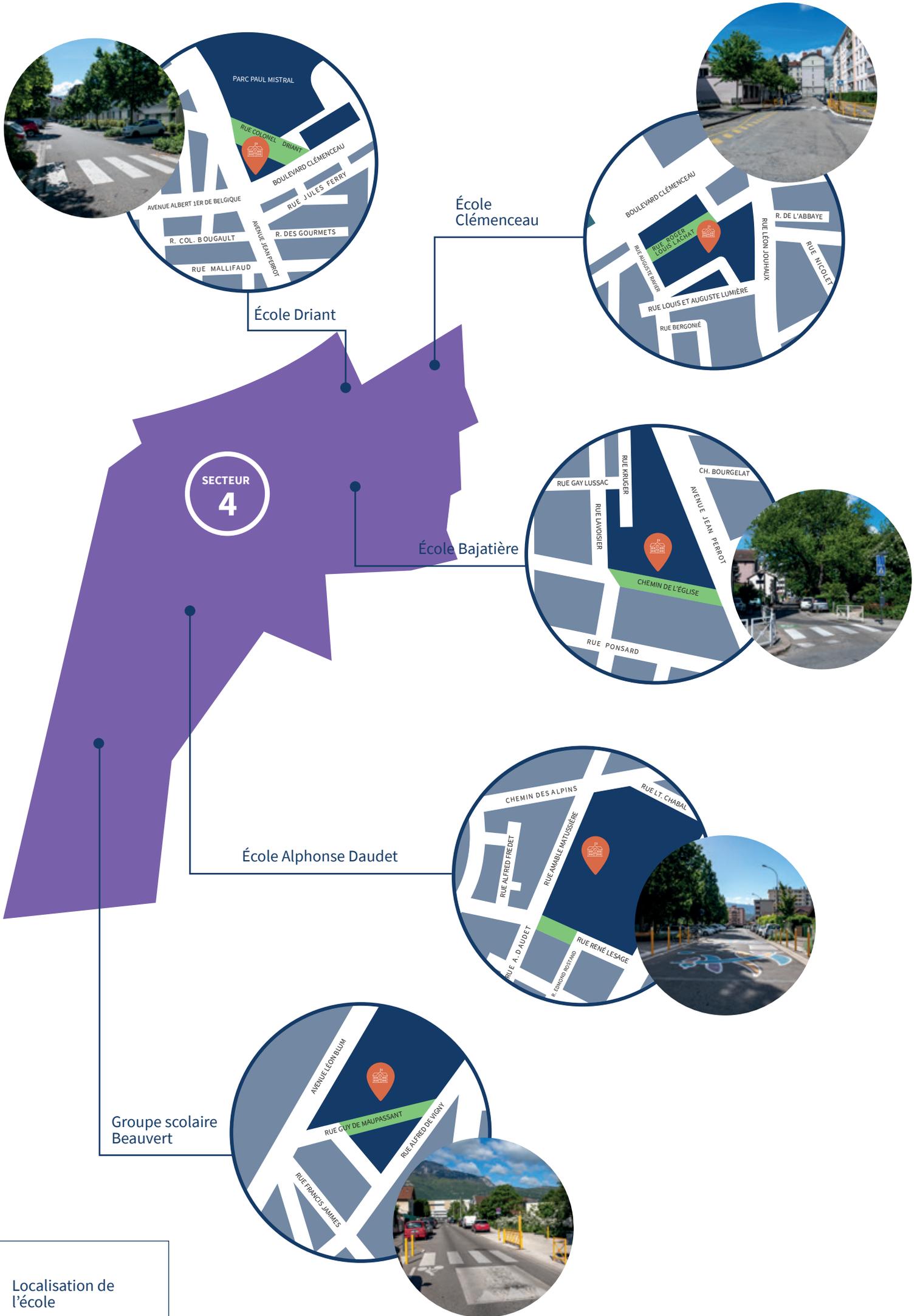
## SECTEUR 3 :

Eaux-Clares • Rondeau-Libération • Mistral-Lys Rouge-Camine • Abry • Sidi Brahim



# SECTEUR 4 :

Alliés-Alpins • Beauvert • Reyniès • Capuche Grands-Boulevards • Exposition-Bajatière

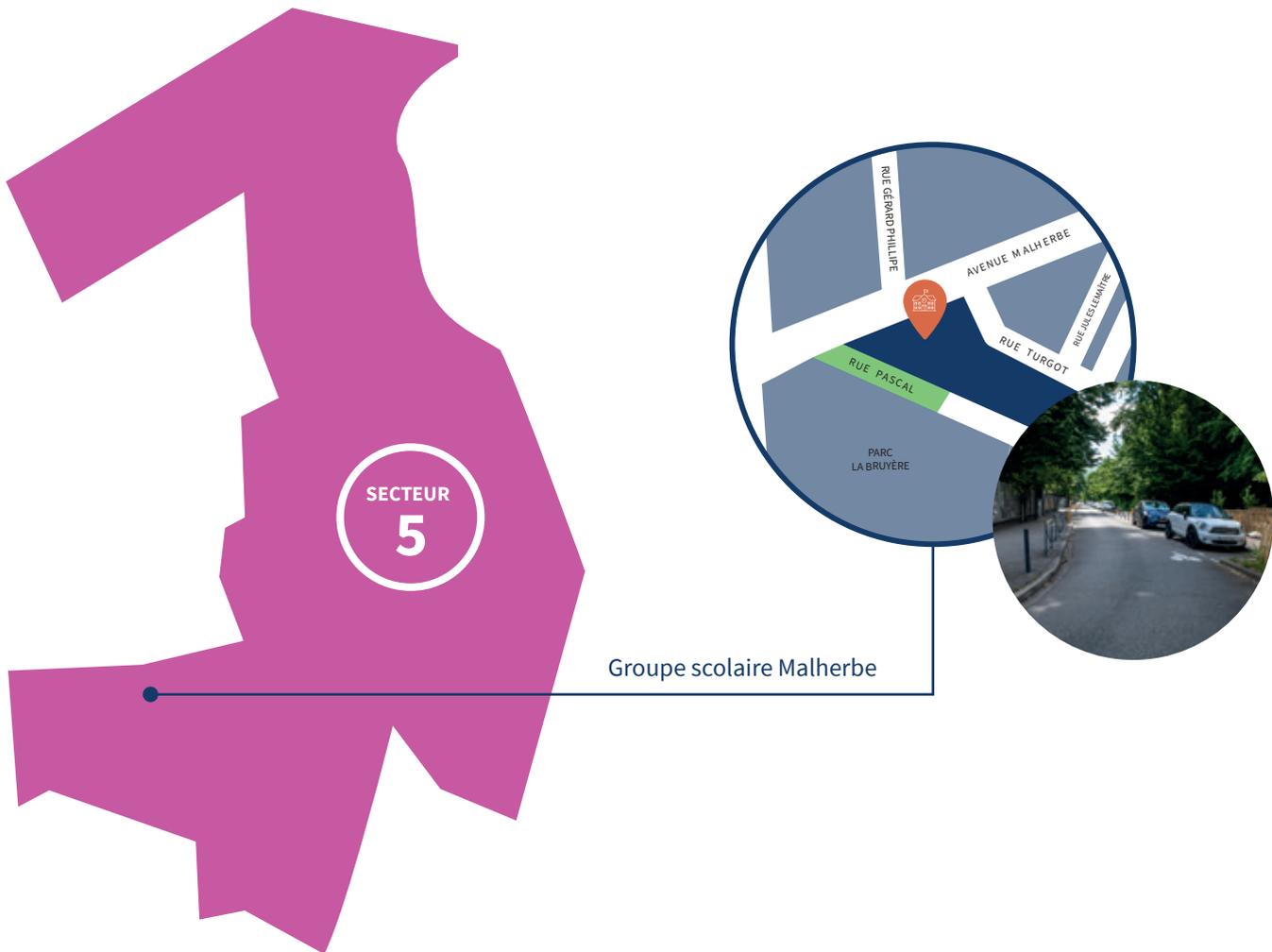


Localisation de l'école

Aire piétonne

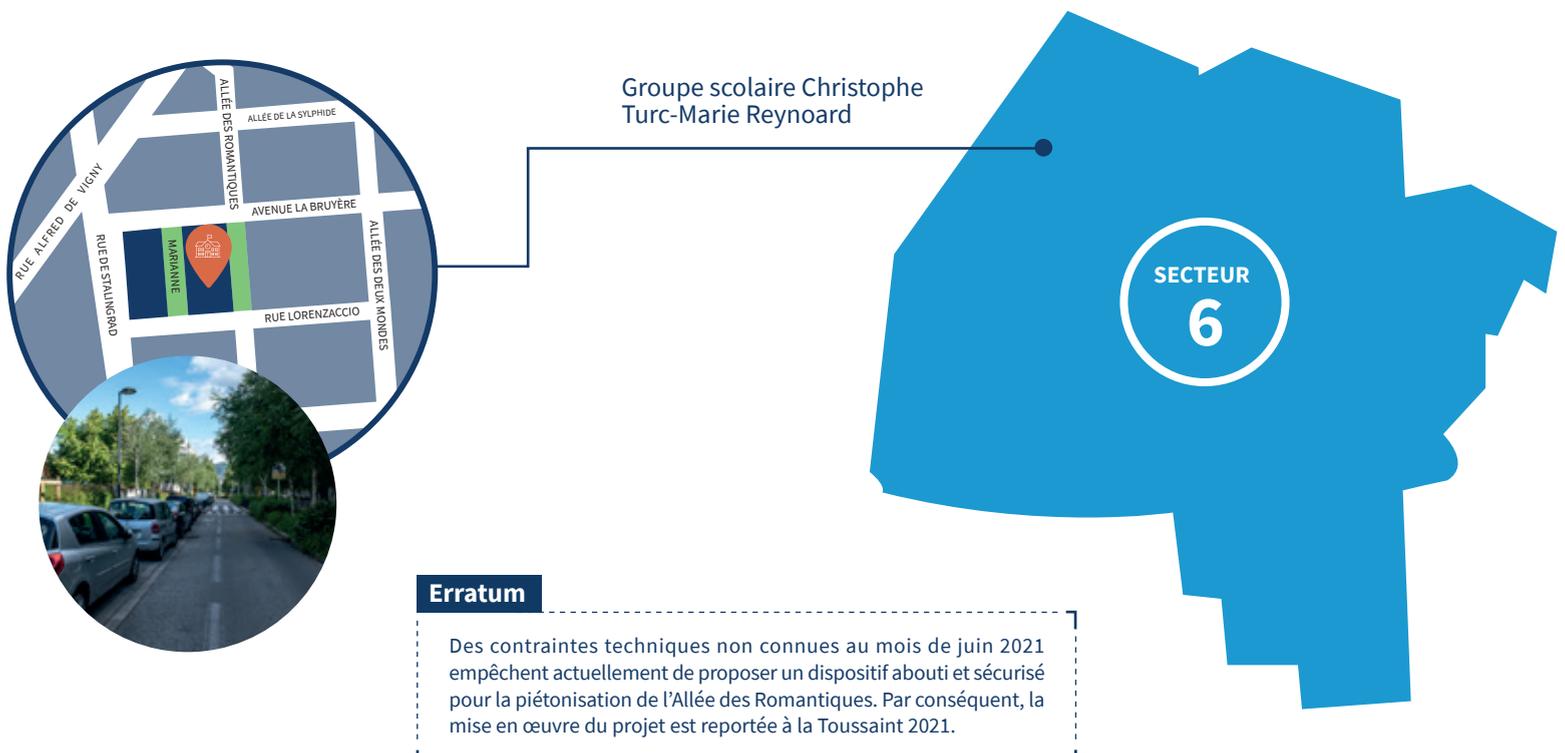
## SECTEUR 5 :

Abbaye-Jouhaux • Châtelet • Teisseire • Malherbe



## SECTEUR 6 :

Villeneuve Arlequin • Baladins-Géants • Village Olympique • Vigny Musset



# 2022



## Grenoble Capitale verte européenne 2022 : répondre aux défis de demain

S'adapter au réchauffement climatique, penser les mobilités urbaines de manière durable, diminuer la pollution atmosphérique et sonore, créer des îlots de fraîcheur : « Place(s) aux enfants » sera au cœur des défis de Grenoble Capitale Verte pour amplifier et accélérer les transitions sur le territoire.



## ENVIE DE PARTICIPER AU PROJET ?

Toutes les coordonnées pour apporter votre pierre à l'édifice



**En ligne sur**  
[www.grenoble.fr](http://www.grenoble.fr)  
[placesauxenfants@grenoble.fr](mailto:placesauxenfants@grenoble.fr)



**Par téléphone**  
mairie de Grenoble :  
04 76 76 36 36



**Dans la Maison des Habitant-es la plus proche** grâce aux documents d'information mis à disposition

